



# LA MÉDIATION DANS TOUS SES ÉTATS

---

**Françoise HOUSTY**

Médiateur entreprise / Médiateur familial DE ,  
chargée de cours UT1 Toulouse Capitole.

**21 octobre 2011**

Hôtel-Dieu St-Jacques  
CHU de Toulouse





# La médiation : état des lieux



*Un intérêt croissant*

- Franchissant les frontières disciplinaires, la médiation a conquis les domaines politique, juridique, économique, familial, social, éducatif, clinique.
- Un tel intérêt exponentiel est assurément dû à la capacité d'extension de la notion :
  - Peu de termes ont cette plasticité suffisante pour faire référence à autant de situation.
  - Peu de notions prennent sens dans autant de domaine et pour autant de réalités différentes.



# La médiation : état des lieux



*Un flou conceptuel*

## ● Le terme de médiateur :

- Tendance actuelle à voir dans tout intermédiaire de quelque nature qu'il soit, humain, physique, chimique, un médiateur.

## ● Le terme de médiation :

- Sollicitée sans cesse et souvent de façon confuse



# La médiation : état des lieux



## *Un concept protéiforme*

### ● Un engouement qui recoupe trois idées principales :

- L'intervention d'un tiers dans un conflit, une négociation ou un dialogue.
- Le positionnement comme intermédiaire ( intercesseur)
- Tout ce qui est relatif aux médias ( par le biais de la médiatisation)

### ● Un engouement qui recoupe des pratiques diverses :

- L'Ombudsman
- La médiation institutionnelle
- La médiation judiciaire
- la médiation conventionnelle
- La médiation curative
- La médiation préventive



# L'état de la médiation

---



## *Essai de Définition*

La médiation est le plus souvent définie comme un processus de négociation facilité par un tiers impartial, autonome, indépendant, dénué de pouvoir de décision, le médiateur, et qui a pour finalité de permettre aux personnes concernées de réaliser un projet, de résoudre une situation conflictuelle ou d'établir / rétablir une relation.



# L'état de la médiation

---



*Deux approches selon sa :*



Finalité :

Un mode amiable de règlement des conflits par l'entremise d'un tiers (le médiateur), consistant à restaurer la relation entre deux ou plusieurs parties et à faciliter la recherche d'une solution négociée.



# L'état de la médiation

---



*Deux approches selon sa :*

## → Fonctionnalité :

---

- Coordonner les échanges conflictuels entre les parties
- Aider à ce qu'elles s'écoutent,
- Vérifier qu'elles se comprennent mutuellement,
- Déceler et hiérarchiser avec elles leurs besoins respectifs,
- Leur faire imaginer le plus grand nombre de solutions possibles, et les inviter enfin à déterminer la solution la plus acceptable qui permettra à chacun de sortir satisfait de l'équilibre trouvé en médiation.



# L'état de la médiation



*Il ressort que ...*



La médiation présente deux volets qui peuvent être travailler ensemble ou séparément :

- résoudre un conflit / un litige
- restaurer une communication défailante ou inexistante



La loi a tenté de clarifier les pratiques et sécuriser l'exercice de la médiation en posant le critère du conflit.



# La médiation en l'état



## *Du Droit ...*

### Dispositions générales :

#### **Loi du 8 février 1995 :**

relative à l'organisation des juridictions et à la procédure civile, pénale et administrative.

#### **Décret d'application du 22**

**Juillet 1996** : qui insère le Titre VI bis « La médiation » dans le NCPC, Articles 131-1 à 131-15.

**La Directive 2008/52/CE** qui a pour objectif d'améliorer le régime de La médiation dans l'espace européen.

### Dispositions spécifiques :



#### La Médiation Familiale :

**Loi du 4 mars 2002** : relative à L'autorité parentale.

**Loi du 26 mai 2004** : portant réforme de la procédure de divorce.

**Loi du 05 mars 2007** : relative réforme de la protection de l'enfance

#### **Décret du 02 décembre 2003 :**

Portant création du Diplôme d'État de Médiateur Familial ( DEMF).



# La médiation en l'état ...



## *Du Droit*

### Dispositions spécifiques :

### La Médiation dans la relation de travail :

- **Les relations collectives et conflits collectifs**
- **loi du 11 février 1950 - décret du 5 mai 1955 - puis loi du 26 juillet 1957** favorisant le règlement des conflits collectifs de travail. La conciliation devient une étape préalable obligatoire. La loi généralise la procédure de Médiation. **Puis dispositions diverses de 1985 à 2008** favorisant le dialogue social dans l'entreprise ( loi du 20 août 2008 portant rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail) – **art. L 2523-1 du Code du Travail.**
- **Les relations individuelles**, en sus des dispositions éparses, **l'art. L1152-6 du Code du Travail** prévoit la possibilité du recours à la médiation en cas de **harcèlement moral.**



# La médiation en l'état ...

## *Des Modes Alternatifs de Règlements des Conflits*

### **MARC**

- Arbitrage
- Négociation – Transaction
- Med-Arb ( Minitrage)
- Conciliation



### **Médiation et Conciliation**

- Deux modes amiables de règlements des conflits
- La conciliation intervient sur un spectre plus large que la Médiation
- Dans toute médiation il y a intervention d'un tiers. En tant que processus de règlement amiable des conflits, la médiation est un sous ensemble de la conciliation, qui tire sa spécificité de la nécessaire présence d'un tiers,



# La médiation en l'état ●●●

---

*Des pratiques connexes, voisines ou complémentaires*

- Coaching

---

- Expertise

---

- Thérapie

---



# Les états multiples de la médiation



## *La Constellation de la médiation*

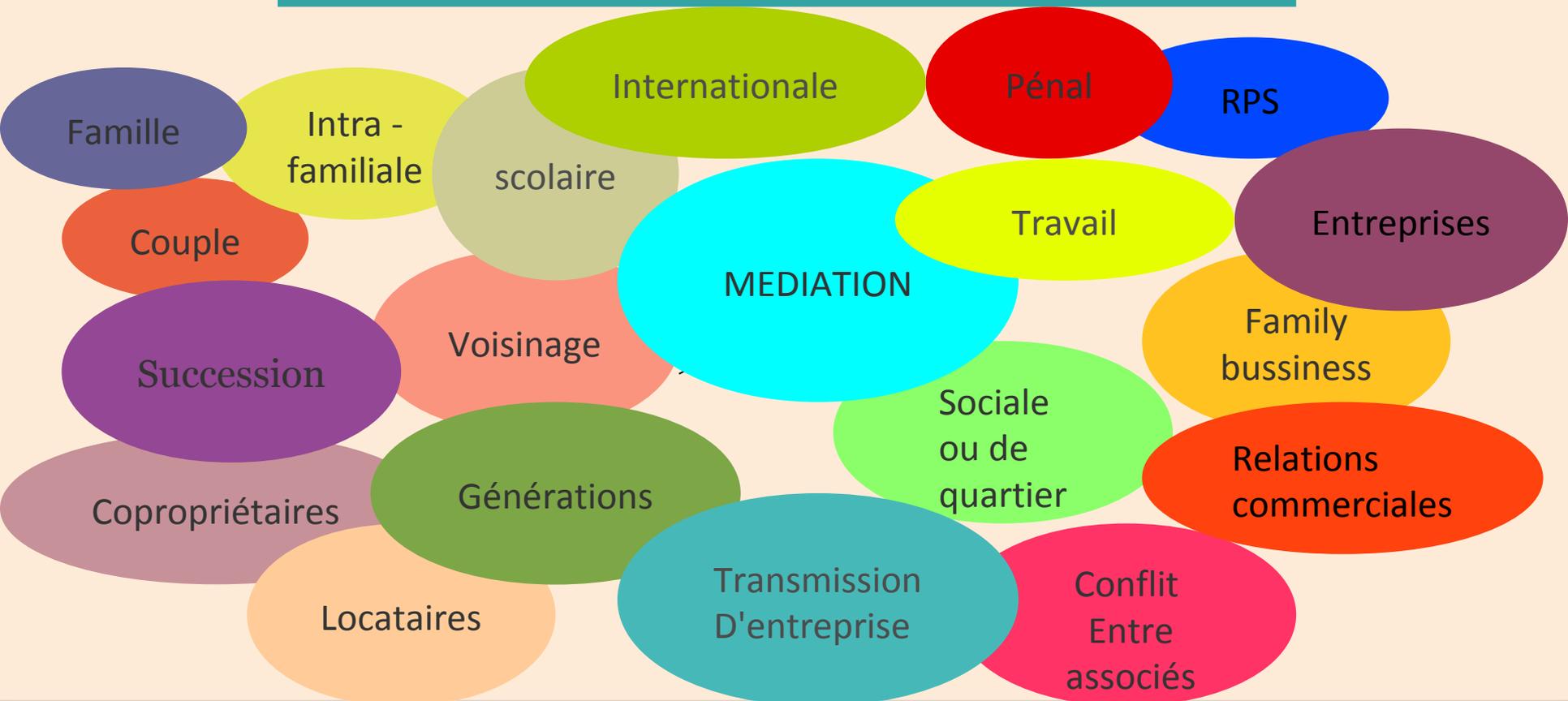
- Grande diversité des secteurs qui se prêtent à la médiation et où celle-ci se développe.
- Utilisation judicieuse dans toutes les situations où les personnes sont amenées à entretenir ou ont entretenu des relations de longue durée.



# Les états multiples de la médiation



## *La Constellation de la médiation*





# Les états multiples de la médiation



## *La Constellation des conflits*

Plusieurs canaux par lesquels simultanément ou alternativement circule le conflit. Et chaque personne ne place pas le conflit dans le même un canal.

Le travail de résolution du médiateur est de mettre à jour :

- la multiplicité de ces canaux
- la multi-dimensionnalité du conflit.



# Les états multiples de la médiation



*La Constellation des styles de médiateurs*

- Le Médiateur diagnostiqueur
- Le Médiateur accoucheur
- Le Médiateur facilitateur



# La médiation : un état



## *Les fondamentaux de la médiation*

### Les principes garantissant la qualité du Médiateur:

- La position de tiers
- L'impartialité et la bonne proximité
- La responsabilisation et l'autonomie des personnes en médiation
- L'autonomie et l'indépendance
- La compétence ( formation continue)



# La médiation : un état



## *Les fondamentaux de la médiation*

### Les principes garantissant le processus de Médiation:

- Le libre consentement et la participation des parties prenantes
- L'indépendance et l'absence de pouvoir institutionnel
- La discrétion et la confidentialité
- La mobilisation des institutions et du réseau partenarial
- La protection des droits et des personnes et le respect des droits fondamentaux



# La médiation : un état



*Les fondamentaux de la médiation*

Le cœur du métier de médiateur :

- La posture de tiers
- La déontologie à laquelle il adhère
- Le processus de médiation



# Les états philosophiques de la médiation



## *Les vertus du conflit*



Le conflit symptôme de vie

- Naturel
- Inévitable mais contrôlable
- Adaptatif et constructif



Opportunité de changement

- Le nœud du conflit
- Un rituel de passage
- Une autre logique de confrontation



# Les états philosophiques de la médiation



## *Le cadre éthique*

- L'expression des mots et des maux.
  - L'ajustement des messages pour permettre une rencontre.
  - Le cheminement du différend à l'acceptation du différent
- éthique de :
    - L'Altérité
    - La Liberté
    - La discussion
    - Du consentement éclairé

*L'ouverture de tous les possibles*



# Les états philosophiques de la médiation



*Un état d'esprit*

- Fondée sur des valeurs humanistes qui croient en la capacité de l'homme à s'approprier son devenir, à développer autonomie et responsabilité.
- Favorise un accord sur le désaccord grâce à une reconnaissance de sa propre identité et une acceptation de la différence de l'Autre.
- Souligne que la volonté et le dialogue sont encore et toujours les armes les plus affûtées pour résoudre un litige.



# La médiation un état de Démocratisation



*Une vision du monde, le terreau  
idéologique*

- Diffusion dans la société des valeurs de paix, d'écoute et de dialogue,  
d'autonomie et de responsabilité des personnes.
- Lier médiation et démocratie n'échappe pas à leur volonté commune  
d'aller vers la liberté, l'égalité et la solidarité de tous.
- Métamorphoses des espaces traditionnels de régulation et développement de la médiation.



# La médiation un état de Démocratisation



*Une nouvelle façon de faire société .....*

- **Projet de transformation sociale et politique :**  
La médiation, plus largement, ne serait-elle pas, au regard de l'évolution de notre société, une nouvelle façon de « faire société » ?
- **La médiation est-elle susceptible de favoriser le remaillage des liens sociaux basé sur les principes de respect et de Reconnaissance de l'Autre ?**
- **Peut-elle donner un sens à ce vivre ensemble que la modernité**  
à  
installer comme une évidence et qui est aujourd'hui remis en question ?



# La médiation dans tous ses états



## Conclusion

« Tout groupe humain tire sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences. »

*F. Dolto*

*Pour qu'un monde soit un monde, il faut de grands rêves et la volonté de les incarner » écrivait*

*Malraux. Ailleurs, en nous, il existe un élan de liberté, de respect, de confiance, de solidarité*

*et d'espoir. Dans notre monde humain et donc imparfait, la médiation peut faciliter cet élan*

*qui relie déjà chaque être.*